

L'amendement passera.

Et les honorables conseillers municipaux, que le vote populaire aura mis à la retraite, pourront, les dimanches, s'en aller dans la salle des *Pas perdus*, lire leurs noms gravés en toutes lettres dans des cartouches.

C'est un plaisir bien innocent.

J. BÉLIARD.

(*La suite prochainement*).